

# Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du jeudi 16 février 2012

Présents : H.ANDRE, N.DOSME, S.GOUT (Président), I.HARLE (Syndic), F.HERMEL et Y.MORVAN  
Absente excusée : E.DACQUAY  
Observateur : C. AUSSAGUES

## Assemblée Générale du 30 mars 2012

Il manque encore, pour que l'ordre du jour soit complet, le projet de convention avec la Mairie d'ORSAY et le projet de convention avec la Société RGBM Développement. Cette société est installée actuellement à VILLEBON-SUR-YVETTE (5 pl. Gérard Nevers) et s'est portée acquéreur du terrain dit de « La Cyprenne », près du centre aéré. Ce terrain appartient aux ULIS, mais le raccordement de l'eau potable ne peut que se faire par le réseau de notre Copropriété, ce qui doit être voté par l'Assemblée Générale.

La consommation d'électricité des espaces communs a fortement augmenté en 2011. I.HARLE cherche une explication à cette anomalie. Une partie de l'écart est lié à un décalage de facturation du dernier trimestre 2010 qui s'est trouvé comptabilisé dans l'année 2011. (+ 1 trimestre d'un côté, - 1 trimestre de l'autre)

Trois des propositions de résolutions doivent être votées à la majorité 26 (majorité représentant au moins les 2/3 des voix et au moins 50% + 1 des Copropriétaires). Il est donc important que **les Copropriétaires qui ne peuvent être présents donnent leur pouvoir** (avec intentions de vote éventuellement).

De même, que les Copropriétaires qui seront absents du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 4 mars donnent un pouvoir à leurs voisins pour recevoir la convocation à l'Assemblée Générale qui se fera manuellement. Après cette date la convocation sera envoyée en recommandé avec accusé de réception.

**Immeuble** ⇒ Lors de la réunion Immeuble du 18 février 2012, le **devis n°2** (à savoir le regroupement de l'ensemble des canalisations d'arrivée d'eau froide sur une nourrice à 10 départs située dans le local technique) de **l'Entreprise TFN** a été choisi à l'unanimité des présents et représentés. Isabelle HARLE lance la commande pour la réalisation des travaux au printemps 2012. Le solde des travaux de ravalement couvrira largement la dépense liée à ces travaux. Projet à venir évoqué: changement de la baie et porte d'entrée de l'Immeuble.

## Divers ⇒

- L'élagage des arbres le long de l'avenue du Bois Persan, demandé par la Mairie d'ORSAY, a entraîné un sérieux appauvrissement de l'écran visuel que ces arbres formaient. Un projet progressif de plantations sera l'objet d'une résolution proposée à l'Assemblée Générale.
- Suite à la suggestion d'un Copropriétaire, il est demandé à la Mairie des ULIS la pose d'un panneau supplémentaire de signalisation de la résidence, à installer, par exemple, à l'angle de l'avenue du Bois Persan et de l'avenue du Canada, à la place de l'ex-cabine téléphonique, en face du panneau qui existe déjà, pour que ce nouveau panneau soit vu lorsqu'on vient de VILLEBON.
- L'élaboration du nouveau Règlement de Copropriété va bientôt être à l'ordre du jour ⇒ ne serait-ce pas le moment d'étudier le bien fondé d'un passage d'une copropriété à un lotissement ???
- Bienvenue à la famille NAUTREZ qui s'est installée 10 allée de Persépolis.